

Réaliser le 1^{er} samedi de façon indépendante ou si on ne peut se déplacer

1/ Réaliser les 1^{ers} samedis de façon indépendante

Il est bien sûr possible de réaliser seul les 1^{ers} samedis sans faire partie d'un groupe (parce qu'il n'y a pas de groupe proche, qu'on ne souhaite pas en créer ou pour raisons personnelles). Dans ce cas, on identifie un lieu de messe proche et on réalise seul les 5 demandes de Notre Dame. (Voir fiche 1ers samedis)

2/ Réaliser les 1^{ers} samedis malgré l'impossibilité de se déplacer ou d'avoir un prêtre

Il peut y avoir des circonstances exceptionnelles dans lesquelles il est impossible d'avoir la communion sacramentelle ni même la confession : impossibilité de se déplacer (maladie, personnes âgées, pas de moyens de déplacement), zone isolée sans prêtre, mesures gouvernementales, etc.

Dans ces cas extraordinaires, on peut tout à fait réaliser les 1ers samedis. On fait, comme d'habitude, les cinq demandes de Notre Dame le samedi mais on remplace la confession par un examen de conscience, et la communion sacramentelle par une communion spirituelle (1) (appelée aussi communion de désir).

Comment procéder

1/ On commence par réaliser son examen de conscience. Puis, on demande sincèrement pardon à Dieu de ses fautes et on récite son acte de contrition. On termine ensuite en disant comme à la messe trois fois « Seigneur je ne suis pas digne de vous recevoir mais dites seulement une parole et je serai guéri. »

2/ Une fois cette “confession intérieure“ faite dans son cœur on prépare sa communion spirituelle comme une communion sacramentelle. Être en silence, si possible à genoux devant une croix, une statue, une image pieuse(2). Se mettre en présence de la Sainte Trinité, de la Sainte Vierge, s'associer à son Ange Gardien. Méditer quelques minutes le renouvellement du sacrifice de Jésus sur la Croix qui se fait à chaque Messe lors de l'élévation.

3/ On réalise enfin la communion spirituelle en posant un acte de désir et en demandant à Jésus de venir en nous. Pour cela on peut réciter la prière de Saint Alphonse de Liguori :

« Mon Jésus, je crois dans votre présence dans le Très Saint Sacrement. Je vous aime plus que toute chose et je désire que vous veniez en mon âme. Je ne puis maintenant vous recevoir sacramentelle dans mon cœur : venez-y au moins spirituellement. Je vous embrasse comme si vous étiez déjà venu, et je m'unis à vous tout entier. Ne permettez pas que j'aie jamais le malheur de me séparer de vous. »

Ensuite on fait son action de grâce dans son cœur comme pour une communion normale.

Ne pas oublier de faire tout cela en **esprit de réparation** comme chaque 1er samedi.

Note 1 : Le concile de Trente a défini la communion spirituelle de façon claire : « Communier spirituellement, c'est s'unir à Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, non pas en le recevant sacramentelle, mais **par un désir procédant d'une foi animée par la charité.** » (Concile de Trente session XII). Saint Thomas résume en quatre mots les fruits de cette communion spirituelle : « Comme l'autre communion, elle soutient, fortifie, **répare** et réjouit. »

Note 2 : On peut prendre la très belle image, ci-dessus, de la vision de Sœur Lucie de Fatima sur l'élévation.